

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/avortement-notre-refus-d-opposer-le-droit-des-femmes-et-le-droit-des-enfants>

Avortement : notre refus d'opposer le droit des femmes et le droit des enfants

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

TOUT INDIVIDU
A DROIT À LA VIE,
À LA LIBERTÉ
ET À LA SÛRETÉ
DE SA PERSONNE.

Date de mise en ligne : jeudi 28 janvier 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Avortement : notre refus d'opposer dans ce débat le droit des femmes et le droit des enfants

Communiqué de Monseigneur Marc Aillet :

« Ouvrons nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et soeurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide. Que nos mains serrent leurs mains et les attirent vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié et de la fraternité. Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme. » (Pape François, extrait de la Bulle d'indiction de l'Année Sainte de la Miséricorde)

Alors que le gouvernement amorce de nouvelles mesures pour faciliter l'accès à l'avortement, nous appelons de nos vœux que ce débat, trop longtemps ostracisé, caricaturé, voire interdit, soit ouvert à nouveau. Parce qu'il engage l'avenir de notre pays dans une logique que le pape François appelle la « culture du déchet », ce combat assumé et mené par la classe politique doit être interrogé honnêtement, sans devenir un tabou social dont même les dérives ne peuvent être soumises à la critique.

Il est en effet surprenant de constater la vigueur avec laquelle le gouvernement engage de nombreux moyens pour faire taire -non seulement le délai de réflexion légal pour les femmes- mais la réflexion autour de l'avortement elle-même, à grand renfort de campagnes médiatiques et aux frais du contribuable.

Nous regrettons que dans ce débat les premiers acteurs de l'acte d'avortement, les femmes, soient souvent trop peu écoutées, au profit d'un « combat pour les droits des femmes » fréquemment instrumentalisé. Il est tout autant regrettable de constater que la violence des propos dont on accuse régulièrement les défenseurs de la vie n'est que la pâle expression de la violence -occultée mais bien réelle et physique- vécue par les enfants à naître et leur mère à l'occasion d'un acte d'avortement. Violence létale pour les premiers, et conséquences souvent dramatiques pour les secondes dont les issues psychologiques voire physiques ne sont malheureusement pas assez prises en considération.

« Le droit à disposer de son corps », dont la ministre de la santé madame Marisol Touraine a fait état à l'occasion de ses vœux du 25 janvier dernier, ne suffit plus pour justifier cette politique mortifère. Il est acquis pour la science et le bon sens que l'enfant dans le ventre de sa mère est l'hôte de ce corps dont il ne partage pas le code génétique, dès ses premiers instants de vie. A ce titre, ce même droit à disposer de son corps doit pouvoir lui être accordé avec d'autant plus de rigueur qu'il est le plus faible et le plus petit d'entre nous.

A l'heure où le monde et notre pays sont marqués par des drames terribles, quelle société peut prétendre faire l'impasse sur la défense des plus faibles et des plus fragiles d'entre les siens ?

Nous disons notre refus d'opposer dans ce débat le droit des femmes et le droit des enfants. A la suite du pape François qui disait à l'occasion de ses voeux au Corps diplomatique en 2014 : « la seule pensée que des enfants ne pourront jamais voir la lumière, victimes de l'avortement, nous fait horreur », nous appelons au droit à la vie pour tous, de la conception à la mort naturelle. Et au droit à l'avis.

+ Marc Aillet Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

« Et je ressens quelque chose que je voudrais partager avec vous. Le plus grand destructeur de la paix, aujourd'hui, est le crime commis contre l'innocent enfant à naître. Si une mère peut tuer son propre enfant, dans son propre sein, qu'est-ce qui nous empêche, à vous et à moi, de nous entretuer les uns les autres ? [...] Car l'enfant est le plus beau présent de Dieu à une famille, à un pays et au monde entier. Dieu vous bénisse ! » (Mère Teresa, Discours à Oslo lors de la remise de son Prix Nobel)